



Mennecy Avance
Ensemble continuons !

Pour être crédible mieux vaut ne pas mentir

Etablir un programme lorsque l'on se présente à une élection municipale est quelque chose de sérieux, c'est un gage de crédibilité :

C'est ce que l'on souhaite pour sa ville pour les 6 prochaines années.

Depuis maintenant six mois qu'il cherche à faire oublier ses liens avec un parti dont il s'est servi depuis 7 ans mais qui ne lui est plus utile aujourd'hui, M. Richomme candidat du « PS sans étiquette » de Mennecy a multiplié les documents, plus ou moins fantaisistes, au travers desquels il accumule un catalogue de propositions et d'affirmations, il faut bien le dire aussi, de mensonges.

Pour quelqu'un qui depuis 6 ans a été élu pour travailler sur les dossiers de la ville, M. Richomme fait preuve soit d'incompétence, soit de mauvaise foi.

En effet, lorsqu'on les analyse une à une, ses propositions relèvent soit de déclarations d'intention (ou de banalités), soit d'actions d'ores et déjà mises en place par la majorité municipale (comme par exemple la création d'un droit de préemption commercial), soit sont irréalisables ou complètement marginales.

Pour ce qui est du candidat d'extrême droite, il est malheureusement impossible de savoir ce qu'il propose pour notre ville. Ses tracts sont des documents de propagande nationaux écrits par des personnes extérieures à notre ville qui ne savent même pas si Mennecy est en Ile-de-France...

Tout cela manque de sérieux... Mennecy mérite mieux !

A l'heure où vous aurez à voter, où il vous faudra valider le bilan de la majorité sortante et désigner l'équipe qui devra gérer notre commune, il est plus que jamais nécessaire de confronter les programmes entre eux et de vous poser cette simple question : Qui des trois candidats tête de liste est le plus crédible, le plus expérimenté, le plus apte pour défendre les intérêts de Mennecy dans les 6 années qui viennent ?

Pour vous aider à y répondre, je ne saurais trop vous inviter à prendre quelques minutes de votre temps afin de lire le petit tableau qui suit et qui met en avant quelques uns des plus gros mensonges et contrevérités du candidat « PS sans étiquette » lors de cette campagne.

**Elections
Municipales
23 et 30 Mars 2014**

République Française
Département de l'Essonne
Ville de Mennecy

Tél. : 06 84 69 46 55 - E-mail : mennecyavance@gmail.com

www.jean-philippe-dugoin.fr

Les 10 mensonges capitaux du «PS sans étiquette»

HONNETETE

M. Richomme se proclame candidat « sans étiquette ».

Mais pourtant aux élections précédentes sur notre ville il était le candidat du Parti socialiste avec le soutien de Messieurs Delanoë, Montebourg... Il a été l'organisateur des primaires du PS aux Présidentielles et soutien du Président du Conseil Régional M. Huchon, à qui nous devons les dysfonctionnements des RER.

ASSIDUITE

M. Richomme affirme qu'il sera « Maire à plein temps ».

Et pourtant il a été dans le mandat qui s'achève particulièrement absent.

Exemples :

- Présences à la commission des finances :
En 2011, 4 fois sur 7 - En 2012, 2 fois sur 4 - En 2013, 2 fois sur 5
- Présences au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :
En 2011, 2 sur 5 - En 2012, 2 sur 5 - En 2013, 1 sur 6

ECOLES

M. Richomme prétend défendre les intérêts des enfants et des enseignants.

Il a pourtant voté contre les réhabilitations des groupes scolaires Verville et Myrtilles lancées par la majorité municipale à la satisfaction de tous.

BAISSE DE LA DELINQUANCE

M. Richomme conteste les chiffres officiels de la Gendarmerie Nationale.

La Gendarmerie a communiqué les chiffres de la délinquance sur Mennecy. On constate pour l'année 2013, une baisse de - 37,72% des cambriolages et de 27,48% de la délinquance générale.

Cela n'empêche pas M. Richomme de vouloir salir l'image de Mennecy en affirmant que notre ville serait une zone de non droit.

LOGEMENTS

M. Richomme a toujours systématiquement voté contre les programmes de logements sociaux...

Alors qu'ils sont imposés par la loi SRU (article 55) et que plus de 800 familles de Mennecy sont inscrites sur la liste des demandeurs de logement, parfois depuis plusieurs années.

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Richomme en pleine contradiction personnelle...

M. Richomme ainsi que ses colistiers Mme Branelé et M. Guezo ont tous voté contre la réforme des rythmes scolaires dans les conseils d'écoles où ils sont parents élus.

Ils espéraient certainement gagner les bonnes grâces des enseignants et des parents d'élèves qui ne veulent pas de cette réforme.

Pourtant, en conseil municipal, ils ont refusé de voter le report de la réforme. Cherchez la cohérence !

FINANCES LOCALES

M. Richomme prétend nous dire la vérité sur les finances de la ville.

Après six années au conseil municipal et à la commission des Finances, ses écrits sont très éloignés de la réalité.
Par exemple :

- Il évalue le montant de la communication municipale à 365 000€ ! Le dernier bilan financier montre que les bulletins municipaux et guides spécialisés ont coûté 146 300€, 60% de moins, excusez du peu !
- Le supplément de janvier 2013 de Mennecy Actualités aurait coûté 15 000€ ? La facture de cet imprimé est de 9 754€ ! La encore, 35% de moins !
- Le coût de la carte de vœux 2014 serait de 25 000€ alors qu'en réalité il est inférieur à 7 500€ affranchissement compris.
- Selon lui, la commune n'avait inscrit aucun autofinancement dans le budget : l'autofinancement pour 2013 est de 1 152 000€ !
- Lors du conseil municipal du 21 juin, les élus auraient revalorisé leurs indemnités : lors de ce conseil, elles ont été diminuées de 12% !
- La dette de la commune aurait augmenté de 75% pour monter à 19,5M€ en 2013 : en réalité, la dette est passée de 13,13M€ en 2008 à 14,8M€ en 2013, augmentation due à la reconstruction du groupe scolaire des Myrtilles entièrement financée par la commune.

SECURITE

M. Richomme déclare qu'il va donner de « vrais moyens à notre sécurité » s'il est élu.

Et pourtant pendant 6 ans il a voté systématiquement contre toutes les mesures prises par la majorité :

- Contre l'augmentation des effectifs de la police municipale.
 - Contre l'implantation des caméras de vidéo-protection.
- Par ailleurs, il s'est illustré en s'interposant lors de contrôles menés par la gendarmerie et la police municipale auprès d'individus « bien connus » des services de police.

PARKING

M. Richomme critique la municipalité au motif qu'elle n'aurait pas créé de nouvelles places de parking.

Et pourtant la réalité prouve l'inverse :

- 35 places en centre-ville
(7 rue du Four-à-Chaux, 28 rue de l'Ormeteau).
- 74 places avenue Darblay.
- 150 places supplémentaires prévues sur cette même avenue, dès que le Conseil Général l'aura cédée à la Mairie.
- En outre, 20 places au cimetière de la Sablière et 30 places au cimetière de l'Aqueduc vont être créées.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Richomme prétend que les subventions aux associations seraient discrétionnaires et non transparentes

Elu depuis 6 ans M. Richomme aurait dû s'apercevoir que notre commune est un exemple de transparence.

Plus de 80% des subventions attribuées aux associations sportives de la commune le sont au travers de conventions d'objectifs qu'il a lui-même votées en Conseil Municipal !

Alors, incomptence ou mauvaise foi ?